



ADMINISTRATION COMMUNALE DE TOURNAI
RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu l'article 2 de l'arrêté royal du 16 mars 1968 portant coordination des lois relatives à la police de circulation routière sur les voiries communales;

Vu l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et l'usage de la voie publique;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Considérant la décision du conseil communal du 18 mai 2020 réservant un emplacement de stationnement pour personnes handicapées face au n° 9 de la rue Joseph Gorin à 7540 Kain;

Considérant que la personne bénéficiaire est décédée et que cet emplacement n'a plus de raison d'être;

Considérant le rapport des services de police;

Considérant le plan de situation joint en annexe;

Considérant que la mesure s'applique à une voirie communale;

DÉCIDE :

Article 1er : dans la rue Joseph Gorin à Kain, face au n° 9, l'emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées est supprimé.

La mesure est matérialisée par l'effacement des marquages au sol de l'emplacement situé le long du n° 9 et par le remplacement de l'additionnel "12 m" sous le signal E9a par un additionnel "6 m".

Article 2 : le présent règlement sera soumis à l'approbation du Service public de Wallonie. Il sera publié conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Il entrera en vigueur dès qu'il aura été porté à la connaissance du public, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 16 mars 1968 portant coordination des lois relatives à la police de la circulation routière.

Tournai, le 22 septembre 2025

Transmis à la tutelle le 10 octobre 2025 et approuvé le 20 octobre 2025- Arrêté du Gouvernement wallon du 14 mars 2019 portant exécution du décret du 19 décembre 2007

Le Directeur général,

Pierre-Yves MAYSTADT

La Bourgmestre,

Marie Christine MARGHEM

Rue Saint-Martin, 52 • B-7500 Tournai
Tél. : +32 (0)69/33.22.11
info@tournai.be • TOURNAI.be



WP
Wallonie
picarde

EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE • KORTRIJK • TOURNAI

Kain, rue Joseph Gorin 9 : suppression d'un EPH

